

LICENCE PROFESSIONNELLE - METIERS DU BTP : GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION

Conduite de chantier bâtiment

Pré-requis obligatoires

Le niveau exigé pour la formation correspond à un niveau Bac+2 dans des formations scientifiques et/ou techniques. Les principales formations diplômantes correspondant aux pré-requis sont :

- DUT Génie Civil
- BTS Bâtiment
- BTS Etudes et économie de la construction
- BTS Constructions métalliques ou Bois

Langue du parcours	Français		
ECTS	180 ECTS		
Volume horaire			
TP : 36h	TD : 268h	CI : 0h	CM : 116h
Formation initiale			Non
Formation continue			Non
Apprentissage			Oui
Contrat de professionnalisation			Oui

Objectifs du parcours

L'objectif principal de cette licence est de former des cadres du BTP polyvalents, capables de participer à l'ingénierie de projets de bâtiment, de gérer l'aspect financier des chantiers de construction et/ou de réhabilitation, de piloter l'avancement de travaux, d'appliquer les nouvelles technologies pour limiter l'impact sur l'environnement, de mettre en oeuvre des bâtiments basse consommation d'énergie et de contribuer à la gestion d'une entreprise.

Les employeurs proposant des contrats d'apprentissage aux étudiants ou les recrutant sont :

- Des entreprises de construction bâtiment
- Des Bureaux d'ingénierie en bâtiment
- Des Bureaux d'OPC (Suivi et Coordination de travaux)
- Des services techniques des collectivités (Conseil Général, Mairies de villes importantes)

Ils représentent :

- Le secteur privé des entreprises de construction
- Le secteur de la maîtrise d'oeuvre
- Le secteur de la maîtrise d'ouvrage

Exemples de métiers :

- conducteur de travaux
- chef de chantier
- chargé d'études techniques
- chargé d'études de prix
- OPC (Ordonnancement, pilotage, coordination)
- pilote d'opération
- chargé d'affaires au sein d'un service technique commercial ou d'un bureau d'études

Compétences à acquérir

A la fois technicien, gestionnaire et manager, les diplômés de la licence **génie civil et construction - conduite de chantier bâtiment** visent les principales compétences techniques et organisationnelles suivantes :

Comprendre l'ensemble du déroulement d'une opération de construction

- Comprendre le rôle des acteurs : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, entreprise
- Connaître les démarches administratives liées aux travaux
- Comprendre la contractualisation d'un marché de travaux
- Etre capable de gérer un contrat public ou privé
- Comprendre les enjeux environnementaux liés à l'acte de construire

Posséder des connaissances d'économie et de gestion d'entreprises

- Etre en mesure d'assister un chef d'une petite entreprise
- Connaître les démarches liées à la création d'une entreprise

Savoir mettre en place une méthodologie, une organisation, pour la conduite d'un chantier de bâtiment

- Réaliser des études techniques à partir d'un projet
- Savoir utiliser une maquette numérique, les outils numériques et logiciels spécifiques
- Répondre aux appels d'offres et chiffrer des études techniques
- Préparer un chantier, allouer les ressources matériel et main d'oeuvre d'un chantier

Pouvoir gérer les moyens, les coûts et les délais dans une opération de construction

- Consulter les fournisseurs et les sous-traitants
- Coordonner, planifier le travail des différents intervenants du chantier
- Contrôler et suivre l'exécution des travaux
- Assurer le suivi budgétaire de chantiers

Poursuite d'études

Un étudiant diplômé de cette licence professionnelle a vocation à s'insérer immédiatement dans le monde professionnel. Cette licence professionnelle n'a donc pas pour finalité d'amener à une poursuite d'étude

Codes ROME

- F1201 - Conduite de travaux du BTP
- F1108 - Métré de la construction
- F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment
- F1104 - Dessin BTP
- F1106 - Ingénierie et études du BTP

Modalités pédagogiques

La LP est composée de **six unités d'enseignement (UE)**.

Au total, **420 heures d'enseignements théoriques** sont dispensées à travers 14 modules de 30 heures, qui constituent les **quatre UE théoriques**. Les heures d'enseignements théoriques sont dispensées au cours de **3 périodes à l'IUT de 5 semaines**.

La période en entreprise d'une durée de 37 à 38 semaines conduit à l'évaluation de **deux UE professionnelles**.

Stage et projet tutoré

La Licence Professionnelle Génie Civil et Construction - conduite de chantier Bâtiment se fait uniquement par la **voie de l'alternance (apprentissage, contrat professionnalisation, formation continue)**.

La période en entreprise conduit à l'évaluation de deux UE professionnelles : Immersion Professionnelle et Projet Tutoré.

Dans le cadre du projet tutoré, un projet de fin d'études est soutenu peu avant la délivrance du diplôme, au début du mois de septembre de l'année suivante. Durant l'année, l'apprenti est suivi par son maître d'apprentissage qui est son référent dans l'entreprise et par un tuteur qui est enseignant de l'IUT.

Contact

Sandrine Braymand : s.braymand@unistra.fr

Conduite de chantier bâtiment

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Dynamique d'entreprise	12 ECTS	30 h		60 h			
Gestion des ressources humaines		10 h		20 h			
Création et reprise d'entreprise		10 h		20 h			
Langue : anglais		10 h		20 h			
UE 2 Pilotage d'opération	12 ECTS	40 h		72 h	8 h		
Communication et gestion de l'information		10 h		20 h			
Gestion d'opérations		10 h		12 h	8 h		
Gestion des marchés		10 h		20 h			
Qualité, sécurité et environnement		10 h		20 h			
UE 3 Maîtrise de projets	12 ECTS	36 h		84 h			
Procédés de mise en oeuvre		6 h		24 h			
Conduite de travaux		10 h		20 h			
Maîtrise d'oeuvre		10 h		20 h			
Maîtrise d'ouvrage		10 h		20 h			
UE 4 Technologie et environnement	9 ECTS	14 h		48 h	28 h		
Techniques spécifiques		6 h		24 h			
Environnement numérique				6 h	24 h		
Constructions et développement durable		8 h		18 h	4 h		
UE 5 Immersion professionnelle	10 ECTS						
Structure d'entreprises							
Apprentissage professionnel							
UE 6 Projet tutoré	5 ECTS						
Mémoire technique							